

□ Temps de lecture : 9 min.

## **Introduction à la série sur les textes principaux du système préventif**

### **Une méthode sans traité**

Don Bosco n'a jamais écrit de traité de pédagogie. C'est le point de départ, et il convient de le dire tout de suite au lecteur, car c'est la clé de lecture de toute la série qui s'ouvre ici. L'homme qui a éduqué des milliers de jeunes et a livré à l'Église une parole nouvelle – *système préventif* – n'a pas laissé d'œuvre organique sur sa propre méthode, mais une poignée de pages nées toujours d'une occasion : une question posée à brûle-pourpoint, la visite d'un ministre, l'inauguration d'une maison, la lettre d'un supérieur de séminaire qui voulait comprendre.

De tous les textes que nous présenterons, un seul a été composé et imprimé par lui comme exposé délibéré de sa méthode : les quelques pages de 1877. Tous les autres sont des conversations recueillies par des témoins, des lettres officielles, des pages de présentation, des réponses privées. C'est une pauvreté seulement apparente. Précisément parce qu'ils naissent chacun d'un interlocuteur différent : un ministre libéral, un instituteur, les bienfaiteurs français, l'État italien, le public cultivé d'Europe, un formateur de prêtres. Ces textes montrent le système préventif en train d'être traduit, à chaque fois, dans la langue de celui qui écoute. Mis bout à bout, ils ne se répètent pas : ils s'éclairent mutuellement.

La série que nous proposons rassemble sept de ces occasions, par ordre chronologique. Chaque épisode offrira le texte, précédé d'une brève note sur le contexte. Ici, nous anticipons la vue d'ensemble.

### **Comment lire la série**

Sept textes, six interlocuteurs différents, trente-deux ans. Un homme d'État, un instituteur de village, des bienfaiteurs français, un ministre du Royaume d'Italie, des lecteurs d'Europe, un formateur de séminaristes, et enfin ses fils. À chaque fois le même noyau central, à chaque fois une langue nouvelle.

Celui qui lira la série du début à la fin verra émerger trois choses. La première : le

vocabulaire du système préventif est très précoce, déjà formé en 1854, et reste extraordinairement stable. La deuxième : don Bosco ne sépare jamais la méthode de sa condition de possibilité, c'est-à-dire la présence de l'éducateur au milieu des jeunes : si on l'enlève, la formule se vide. La troisième : plus la méthode devient célèbre, plus son auteur se méfie des définitions.

Ce n'est donc pas une collection de documents pour spécialistes. C'est l'itinéraire d'une conviction qui a dû se faire comprendre, à chaque fois, par ceux qui ne la partageaient pas.

\*\*\*

### **Face à un ministre : l'entretien avec Urbano Rattazzi**

Nous sommes dans le Piémont à l'époque du *connubio*. Urbano Rattazzi est ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Cavour, et son nom est sur le point d'être associé à la loi de suppression des congrégations religieuses qui sera approuvée en mai 1855. C'est l'année où Turin connaîtra le choléra en été, et où, le 26 janvier, le nom de « salésiens » fut prononcé pour la première fois au Valdocco. Un ministre anticlérical et un prêtre qui recueille les enfants de la rue se retrouvent face à face.

La question de Rattazzi est celle d'un homme de gouvernement : comment garder des centaines de jeunes difficiles sans gardes, sans barreaux, sans châtiments ? C'est la question d'un homme qui a sur ses épaules les prisons et les maisons de correction, la *Generalà* avant tout. La réponse de don Bosco introduit, avec plus de vingt ans d'avance sur l'opuscule de 1877, la distinction entre le système *répressif*, propre à l'autorité civile, et le système *préventif*, propre à l'éducateur. Et elle introduit le point qui est le plus inconfortable pour le ministre : le levier décisif est la religion, et l'État ne peut pas utiliser ce levier.

C'est le texte d'ouverture idéal, car il montre le système préventif dans son lieu d'origine : non pas la salle de classe, mais la confrontation avec les pouvoirs publics sur la question de la jeunesse.

## **1/7. L'entretien de don Bosco sur le système préventif avec le ministre de l'Intérieur Urbano Rattazzi**

(avril 1854, MB V, 51-56)

« À cet exorde plein d'esprit succéda un discours sérieux de près d'une heure ; et Rattazzi, avec une série de questions à D. Bosco, se fit raconter par le menu l'origine, le but, les progrès, les fruits de l'institution de l'Oratoire et de l'Hospice qui y est rattaché. Parmi ses diverses interrogations, l'une porta sur le moyen employé par D. Bosco pour maintenir l'ordre parmi tant de jeunes qui affluaient à l'Oratoire.

- Votre Révérence n'a-t-elle pas à ses ordres, demanda le Ministre, au moins deux ou trois gardes civiques en uniforme ou déguisés ?

- Je n'en ai nullement besoin, Excellence.

- Est-ce possible ? Mais vos jeunes ne sont pas différents des jeunes du monde entier ; ils doivent être eux aussi pour le moins débridés, querelleurs, bagarreurs. Quelles réprimandes, quels châtiments utilisez-vous donc pour les freiner et empêcher les désordres ?

- La plupart de ces jeunes sont vraiment « éveillés de la quatrième », comme on dit ; néanmoins, pour empêcher les désordres, ici on n'emploie ni violences, ni punitions d'aucune sorte.

- Cela me paraît un mystère ; ayez l'obligeance de m'expliquer cet arcane.

- Votre Excellence n'ignore pas qu'il y a deux systèmes d'éducation : l'un est appelé système répressif, l'autre est dit système préventif. Le premier se propose d'éduquer l'homme par la force, en le réprimant et en le punissant, quand il a violé la loi, quand il a commis le délit ; le second cherche à l'éduquer par la douceur, et pour cela on l'aide doucement à observer la loi elle-même, et on lui en fournit les moyens les plus appropriés et efficaces à cet effet ; et c'est précisément ce système qui est en vigueur chez nous.

Avant tout, on cherche ici à infuser dans le cœur des jeunes la sainte crainte de

Dieu ; on leur inspire l'amour de la vertu et l'horreur du vice, par l'enseignement du catéchisme et par des instructions morales appropriées ; on les dirige et on les soutient dans la voie du bien par des avis opportuns et bienveillants, et spécialement par les pratiques de piété et de religion. Outre cela, on les entoure, autant que possible, d'une assistance affectueuse pendant la récréation, à l'école, au travail ; on les encourage par des paroles de bienveillance, et dès qu'ils semblent oublier leurs devoirs, on les leur rappelle gentiment et on les ramène à de sages conseils. En un mot, on utilise toutes les industries que suggère la charité chrétienne, afin qu'ils fassent le bien et fuient le mal, selon les principes d'une conscience éclairée et soutenue par la Religion.

- Certes, c'est la méthode la plus adaptée pour éduquer des créatures raisonnables ; mais s'avère-t-elle efficace pour tous ?

- Pour quatre-vingt-dix sur cent, ce système produit un effet consolant ; sur les dix autres, il exerce cependant une influence si bénéfique qu'il les rend moins têtus et moins dangereux, de sorte qu'il m'arrive rarement de devoir renvoyer un jeune comme indomptable et incorrigible. Dans cet Oratoire comme dans ceux de Porta Nuova et de Vanchiglia, arrivent ou sont amenés parfois des jeunes qui, soit par mauvais caractère, soit par indocilité, ou même par malice, ont déjà fait le désespoir de leurs parents et de leurs patrons. Mais au bout de quelques semaines, ils ne semblent plus les mêmes ; de loups, pour ainsi dire, ils se changent en agneaux.

- Dommage que le Gouvernement ne soit pas en mesure d'adopter une telle méthode dans ses Établissements pénitentiaires, où pour bannir les désordres il faut des centaines de gardes, et où les détenus deviennent chaque jour pires.

- Mais qu'est-ce qui empêche le Gouvernement de suivre ce système dans ses Instituts de correction ? Qu'on y introduise la Religion ; qu'on y établisse un temps pour l'enseignement religieux et pour les pratiques de piété ; que le responsable leur donne l'importance qu'elles méritent ; qu'on y laisse entrer souvent le Ministre de Dieu, et qu'on lui permette de s'entretenir librement avec ces malheureux, et de leur faire entendre une parole d'amour et de paix, et alors la méthode préventive sera bel et bien adoptée. Après quelque temps, les gardes n'auront plus rien ou très peu à faire, mais le Gouvernement aura la fierté de rendre aux familles et à la société des membres honnêtes et utiles. Autrement, il dépensera de l'argent, afin de corriger ou de punir pour un temps plus ou moins long un grand nombre de garnements et de coupables, et quand il les aura remis en liberté, il devra continuer

à les avoir à l'œil, pour se prémunir contre eux, car ils seront prêts à faire pire.

D. Bosco continua sur ce ton pendant un bon moment ; et comme depuis 1841 il connaissait l'état des prisonniers jeunes et adultes, parce qu'il rendait de fréquentes visites à ces malheureux, il put ainsi faire remarquer au Ministre de l'Intérieur l'efficacité de la Religion sur leur réhabilitation morale. – En voyant le Prêtre de Dieu, ajouta-t-il, en entendant la parole de réconfort, le détenu se rappelle les années heureuses où il assistait au catéchisme, il se souvient des avis du Curé ou du Maître, il reconnaît que s'il est tombé dans ce lieu de peine, c'est soit parce qu'il a cessé de fréquenter l'Eglise, soit parce qu'il n'a pas mis en pratique les enseignements qu'il y a reçus. En rappelant à son esprit ces chers souvenirs, il sent le plus souvent son cœur s'émouvoir, une larme perle à ses yeux, il se repent, souffre avec résignation, résout d'améliorer sa conduite. Après avoir purgé sa peine, il rentre dans la société disposé à la dédommager des scandales donnés. Si au contraire on lui enlève l'aspect aimable de la Religion et la douceur de ses maximes et de ses pratiques ; si on le prive des conversations et des conseils d'un ami de l'âme, qu'advient-il du misérable dans cette enceinte haïe ? N'étant jamais invité par une voix affectueuse à élever son esprit au-delà de la terre, jamais encouragé à réfléchir qu'en péchant il a offensé non seulement les lois de l'État, mais Dieu, Législateur Suprême ; jamais incité à lui demander pardon, ni réconforté pour souffrir sa peine temporelle au lieu de l'éternelle, qu'il veut lui remettre, il ne verra dans sa misérable condition que l'amertume d'un manque de chance. Ainsi, au lieu de baigner ses chaînes de larmes de repentir, il les mordra d'une rage mal dissimulée ; au lieu d'envisager un amendement de sa vie, il s'obstinera dans son mal ; de ses compagnons de galère il apprendra de nouvelles malices, et avec eux il combinera la façon de commettre un jour des délits avec plus de précaution, pour ne pas retomber entre les mains de la justice, mais nullement de s'améliorer et de devenir un bon citoyen.

Saisissant alors l'occasion favorable, D. Bosco signala au Ministre l'utilité du système préventif, surtout dans les écoles publiques et dans les maisons d'éducation, où l'on s'applique à cultiver des âmes encore vierges de délits, des âmes qui se plient docilement à la voix de la persuasion et de l'amour. – Je sais bien, conclut D. Bosco, que promouvoir ce système n'est pas une tâche dévolue au ministère de Votre Excellence ; mais une de vos réflexions, une de vos paroles aura toujours un grand poids dans les délibérations du Ministre de l'instruction publique.

Monsieur Rattazzi écouta avec un vif intérêt ces observations et d'autres de D. Bosco ; il fut pleinement convaincu de la bonté du système en usage dans les

Oratoires, et promit que pour sa part il le ferait préférer à tout autre dans les Instituts gouvernementaux. Si par la suite il ne tint pas toujours parole, la raison en est que Rattazzi manquait lui aussi de courage pour manifester et défendre ses propres convictions religieuses.

Après cette conversation, il s'en alla fortement impressionné, à tel point que dès ce jour il devint l'avocat et le protecteur de D. Bosco. Ce fut là un trait spécial de la Providence, car les conditions de l'époque se faisaient d'année en année plus difficiles. Comme Rattazzi avait très souvent la main au Gouvernement, et qu'il restait toujours un homme influent, l'Oratoire eut en lui un grand appui, sans lequel il aurait peut-être ressenti de très fortes secousses, et même souffert de très graves dommages. »